

Afin de soulager les familles dont un des membres est atteint de la maladie d'Alzheimer, de resocialiser le malade et de retarder sa mise en institution, nous avons décidé d'unir nos efforts sur plusieurs années, afin de favoriser la création, au Chesnay ou à Rocquencourt, d'un centre d'accueil de jour pour ces malades.

De nombreux centres ont déjà été créés à l'initiative du LIONS CLUB. Il en existe actuellement plus de 150 et 50 sont en voie de réalisation.

La création d'un centre implique la recherche et l'installation d'un local adapté à son objet, dimension, accès, ainsi que le recrutement et la formation du personnel et des bénévoles qui en assureront le fonctionnement et la pérennité.

Le financement de la création sera notamment assuré :

- par les cotisations des membres du Lions Club Le Chesnay-Rocquencourt
- l'organisation de manifestations récréatives ou culturelles par le Lions Club Le Chesnay-Rocquencourt
- les dons versés sur notre compte à la Fondation des Lions Clubs de France (FLCF)

Les dons sont déductibles soit à 66% de l'impôt sur le revenu, soit à 75% du montant de l'ISF, soit à 60% pour les entreprises.

Pour effectuer un don, il suffit de télécharger le bordereau de versement ([bordereau versement.pdf](#)), de le joindre à votre versement et de l'expédier :

soit au siège de notre association :

LIONS CLUB LE CHESNAY ROCQUENCOURT

Centre culturel de Parly
2, Résidence Trocadéro
78150 Le Chesnay

soit à notre Trésorier :

Jacques Lacaze
8 square Poussin
78150 Le Chesnay